

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊTS  
(SERVICES DE CONSULTANTS FIRME « CABINET »)**

**République Démocratique du Congo**

**Unité de Coordination du Programme d'Investissement pour la Forêt (UC-PIF)  
de la Vice Primature, Ministère de l'Environnement et Développement Durable  
(VP/MEDD)**

Secteur : Environnement  
Référence de l'accord de financement : Don n° : 5565155000351  
N° d'Identification du Projet : P-CD-AAD-003  
AMI N° : 022/BAD/PIREDD-MBKIS/VP-MEDD/UC-PIF/2022.

1. Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC) a reçu un financement du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) afin de couvrir le coût du Projet Intégré REDD+ dans les bassins de Mbuji-Mayi/Kananga et de Kisangani, en sigle « PIREDD/MBKIS », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat pour les services d'un cabinet devant procéder à *l'audit comptable, financier et de passation des marchés du Projet Intégré REDD+ dans les bassins de Mbuji-Mayi/Kananga et de Kisangani (PIREDD/MBKIS) pour les exercices 2021 et 2022.*

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent, en autres à : (i) obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers du projet pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et, en conséquence, de pouvoir exprimer une opinion indiquant si les états financiers ont été préparés, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au référentiel d'information financière applicable aux projets financés par la BAD, (ii) obtenir une assurance raisonnable que les ressources ont été utilisées de façon optimale dans les opérations du projet en s'assurant que les réalisations physiques du projet correspondent aux fonds déboursés et au calendrier des sorties de fonds et (iii) rendre compte des états financiers et de communiquer comme requis par les normes ISA en conformité avec ses propres conclusions.

Chaque phase (exercice) de la mission aura une durée maximale de quinze (15) jours calendaires après le démarrage des travaux. L'UC-PIF devra recevoir (i) les rapports provisoires de l'audit pour chaque phase dans les cinq (5) jours calendaires après la mission de terrain (à l'UC-PIF et au niveau d'un ou des sites le cas échéant) et (ii) le rapport définitif de la mission cinq (5) jours calendaires après la réception des observations du Client sur le rapport provisoire communiquées à l'auditeur.

3. L'Unité de Coordination du Programme d'Investissement pour la Forêt (UC-PIF), ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution » (OE) invite les Consultants (cabinets) à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations susmentionnées (documentations, références de prestations similaires, expériences dans des missions comparables, disponibilité du personnel qualifié, etc). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « *Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants* » de la Banque africaine de développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

9

5. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures suivantes d'ouverture de bureaux : du lundi au vendredi de 09h00 à 15h00' (heure locale, TU+1) : **Boulevard du 30 juin, n°90A-90B- 5<sup>ème</sup> niveau - Immeuble PARADISO, à Kinshasa/Gombe, République Démocratique du Congo. Tél. : (+ 243) 81 12 35 087 – 81 88 43 278, E-mail : [ucpif.rdc@gmail.com](mailto:ucpif.rdc@gmail.com) (avec copie à [ucpif.rdc.pm@gmail.com](mailto:ucpif.rdc.pm@gmail.com)).**

6. Les expressions de candidatures doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 10 Février 2022 à 14h00' (heure locale, TU+1) et porter expressément la mention « **AMI n°022/BAD/PIREDD-MBKIS/VP-MEDD/UC-PIF/2022 – Services d'audit comptable, financier et de passation des marchés du Projet Intégré REDD+ dans les bassins de Mbuji-Mayi/Kananga et de Kisangani (PIREDD/MBKIS) pour les exercices 2021 et 2022** ».

**Unité de Coordination du Programme d'Investissement pour la Forêt (UC-PIF)**

**À l'attention de Monsieur le Coordonnateur du PIF**

**Boulevard du 30 juin, n°90A-90B**

**5<sup>ème</sup> niveau- Immeuble LE PARADISO**

**Tél. : (+ 243) 81 12 35 087 – 81 88 43 278**

**E-mail : [ucpif.rdc@gmail.com](mailto:ucpif.rdc@gmail.com) (avec copie à [ucpif.rdc.pm@gmail.com](mailto:ucpif.rdc.pm@gmail.com))**

**à Kinshasa/Gombe (en République Démocratique du Congo)**

9

✓

